

Département du CALVADOS
Arrondissement de CAEN
Canton CAEN 1
Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 04/03/2025	L'an deux mil vingt cinq Le 10 mars à 20h
DATE D'AFFICHAGE 11/03/2025	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27	Mmes Grenèche, Hérault, Le Déroff, Letourneur, Roux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
PRÉSENTS : 25	<u>Absents excusés</u> :
VOTANTS : 26	Mme Vandercamère-Desmorteux a donné pouvoir à Mme Delbecque Mme Quesnel
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Courteille

OBJET : ACTUALISATION DE L'AP/CP POUR LA VOIRIE NORD ECOQUARTIER

Monsieur Deau, maire-adjoint aux finances, rappelle qu'une autorisation de programme (AP) a été ouverte en 2023 sur deux ans pour le projet de création d'une voirie au nord de l'éco-quartier, rue Haute Vergée, comprenant une chaussée, une voie verte et une haie bocagère, permettant la programmation pluriannuelle du financement de cette opération et une répartition sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'actualiser l'autorisation de programme (AP) et les crédits de paiements (CP) :

- Pour réviser le montant de l'AP compte-tenu de l'évolution de l'estimation budgétaire de l'opération,
- Pour inscrire les CP prévus au Budget Primitif 2025.

L'actualisation prend la forme suivante :

N° AP	Libellé	Montant initial de l'AP	Montant révisé de l'AP	CP 2023	Réalisé 2023	CP 2024
2023-01	Voirie nord-écoquartier	450 000 €	324 965,01 €	253 200 €	12 597,02 €	307 986,98 €

Réalisé 2024	CP 2025
286 367,99 €	26 000 €

VU les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales relatifs aux autorisations de programme et crédits de paiement,

Considérant l'avis de la Commission finances réunie le 26 février 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'approuver l'actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relative au projet de création d'une voirie au nord de l'éco-quartier telle que présentée ci-dessus ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "N. Donatin", is written over the printed name.

Nathalie DONATIN